



Quels types de fichiers nous fournir?

Fichier vectoriel

- Tous vos fichiers devront être au format **.eps ou .pdf** (vectoriel)
- Les polices : toutes **vectorisées**
- **Indiquer vos références couleurs (Pantone ou CMJN)**
- Fournir un jpeg de contrôle

Fichier image

- Tous vos fichiers devront être au format **.tiff / .psd** (aplatis impératif)
- Résolution : à l'échelle 1/1 à 150 dpi ou à l'échelle 1/4 à 300 dpi
- **Indiquer vos références couleurs (Pantone ou CMJN)**
- Fournir un jpeg de contrôle

CONTRAINTES TECHNIQUES

Tous les efforts sont faits pour assurer la conformité des visuels aux fichiers que vous transférez.

Des variations peuvent toutefois intervenir, notamment en raison des limitations techniques de rendu des couleurs sur vos équipements informatiques.

Le cas échéant, précisez les Pantone demandés.